Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 46 (1908)

Heft: 51

Artikel: Dans les vignes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205540

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rois de la terre voulurent qu'on fit des vœux en

faveur de ceux qui éternuaient.

Les idées ont bien changé depuis. L'éternuement est considéré aujourd'hui comme un signe de retour à la vie; le vulgaire prétend qu'on met à la porte de l'hôpital celui qui éternue trois

Les Siamois n'ont pas sur l'éternuement les mêmes idées que les Juifs. Il y a en enfer, disent-ils, des juges qui écrivent sur le grand livre tous les péchés des hommes. Le chef de ces juges est continuellement occupé à parcourir ce recueil, et les malheureux mortels dont il lit l'article ne manquent jamais d'éternuer au même instant. On comprend combien il est alors utile de souhaiter l'assistance divine à ceux qui éternuent.

Aujourd'hui, l'expression Dieu vous bénisse! est plus une formule de politesse qu'un souhait. Depuis l'origine de cette expression, des siècles se sont écoulés, des rhumes de cerveau se sont multipliés à l'infini et l'usage a subsisté. Soyez bon ou méchant, honnête ou fripon, croyant ou non, peu importe, si vous éternuez on vous dit: Dieu vous bénisse!

Cependant, selon M. Charles Rozan, cetteformule et son équivalent: A vos souhaits! ne jouissent plus de la faveur des salons, et si aujourd'hui l'on conseille à une jeune fille de prendre un mari, on ne lui dit plus comme la suivante de Célie, dans Sganarelle:

Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue D'un : Dieu vous soit en aide ! alors qu'on éternue.

GARDE-ROBE DE CÉLIBATAIRE

n célibataire vivait avec sa sœur, qui lui soignait sa garde-robe.

La sœur se maria. C'était son droit.

La garde-robe du pauvre frère, resté seul, fut bientôt en complète déroute. Chaque semaine, l'abandonne, qui n'aimait pas à s'occuper des menus détails, achetait une nouvelle chemise au gré de son caprice du moment.

Ayant dû s'éloigner du pays pour un mois, il chargea sa propriétaire de donner tout son

linge à laver durant son absence.

Lorsqu'il revint, la propriétaire, en lui remettant son linge, lui fait :

Mais, monsieur, avez-vous compté vos chemises?

Ma foi non, jamais!

- Pensez qu'il y en a cent cinquante-huit! Cent cinquante-huit! donc pour changer chaque semaine pendant plus de trois ans sans avoir à faire laver. Et dire qu'il n'y en a pas deux de pareilles!

EN PLACE POUR LA GAVOTTE!

E matin, place St-François, un petit orchestre des rues jouait une gavotte. Oh! mais quelle gavotte ; toute de grâce et d'attraits, souriante, murmurante, caressante. Alors, comme si le voile de brouillard s'était déchiré soudain, une vision charmante m'apparut.

Je vis les belles dames de jadis, aux épaules frémissantes sous les feux vacillants des chandelles, aux corsages délicieusement imprudents, aux longues robes de soie chotoyantes et dont le flou-flou discret accompagnait la douce har-

monie des violons et de l'épinette.

Je vis les beaux messieurs d'antan, aux habits de soie ou de velours brodés, aux jabots et manchettes de dentelles, aux bas de soie si flatteurs au mollet, aux souliers à boucle éteincelante; je les vis, l'épée au côté et, à la main, le chapeau à large bord, dont la plume souple et docile, soulignait les révérences et ponctuait la cadence.

Et je pensais,: mais pourquoi donc ne remeton pas en honneur ces danses de nos ancêtres, danses si propices à la grâce et si accueillantes à la causerie? Ceci, bien entendu, sans aucune

hostilité à l'égard des danses en faveur et même des nouvelles, auxquelles l'imagination ou la fantaisie des professeurs de callisthénie pourrait donner le jour.

Vous allez objecter que la gavotte, le menuet, la pavane, ne riment plus à nos vêtements modernes, presque toujours sans élégance, souvent même très laids. Et vous direz encore que pour ces danses il faut avoir des mollets. Oh! sans doute, pas des mollets de fer ou d'acier, c'est plutôt pour les danses d'aujourd'hui que cela est de rigueur, mais des mollets cambrés et bien moulés.

Pour le costume, soit. Une gavotte, un menuet, en habit frac noir, triste et raide, en culotte tuyau de poêle, ce n'est pas tout à fait cela. Eh! qui sait, la résurrection de ces gracieuses danses amènerait peut-être un heureux changement du costume? N'y eût-il que cet avantage, ça vaudrait la peine d'essayer.

Quant aux mollets, eh bien? Ne dirait-on pas, à vous entendre, que le moule en est brisé? Il n'en est rien, rassurez-vous. Le sport - c'est l'un de ses mérites - a redonné crédit à la culotte courte et avec elle au mollet. Il y en a encore. Et croyez bien qu'ils ne feraient pas plus mal dans le léger bas de soie, aux couleurs tendres, que dans l'épais bas de laine bariolé qu'arborent les sportsmen?

Et puis, le retour de ces vieilles danses serait comme un frein à l'allure échevelée des valseurs d'aujourd'hui. On ne danse plus: on saute, on court, on tournoie, on se heurte, on se pousse, on se bouscule. Plus de grâce, plus d'élégance, plus d'égards, plus de douce causerie, scandée par les accords de l'orchestre. C'est le tourbillon, le cyclone! Gare devant!

Voyez plutôt dame et monsieur après une danse. Ils semblent revenir moins d'un plaisir que d'une corvée. Ou bien, brisés, affalés dans des fauteuils ou sur un canapé, ils s'éventent fiévreusement, elle de son éventail, lui de son mouchoir; ou bien ils se précipitent à la fenêtre, assoiffés d'air et de fraîcheur, tel un asthmatique aux abois. Elle, répare promptement, à force d'épingles, les dégâts causés à sa robe par le talon brutal d'un maladroit danseur. Lui, cherche en vain à redonner quelque tenue à son faux-col, vaincu, anéanti par la transpiration. Ce sont des ouf! des ah! des fûûû! fûûû! bref, des soupirs à n'en pas finir!

Nous sommes au siècle de la vitesse.

Une cure. - C'était dans un bal de pensionnat. - On sait que nos maîtresses de pensionnats offrent de temps en temps des bals à leurs petites pensionnaires.

Comme cavaliers, des étudiants, en grand nombre et de toutes couleurs, quelques fils de fournisseurs «chics» et quelques rares représentants de pensionnats du sexe fort.

La maîtresse de maison suivait depuis le commencement de la soirée un jeune homme qui ne manquait pas une danse. Elle s'approche de lui:

- Eh bien, monsieur - naturellement, elle ignorait son nom - vous vous en donnez bien; je suis heureuse de voir que vous vous amusez.

- Oh! moa, je m'amusai pas du tout.

- Comment donc? Mais vous ne manquez pas une danse.

- Oh yes, mais c'était pour transbirer. Le médecin y m'avait ordonné de transbirer biaucoup pour le rhoumatisme.

Dans les vignes. - David Niolu à sa femme: - Où as-tu fourré ce caïennet que j'ai gagné hier au tir de l'abbaye? Je ne le vois pas dans les boîtons.

- Mais c'est une oie que tu m'as rapportée, tu as bien petite mémoire.

Une oie!... Je comprends maintenant pourquoi cette poison de bête voulait toujours s'enFavey et Grognuz. — Il n'est pas de jour où ne nous arrive quelque lettre ou carte nous deman-dant la brochure: «Favey et Grognuz», par L. Mon-net

Cet amusant récit (illustrations de E. Deverin) parut pour la première fois en 1879, sous le titre Favey et Grognuz, ou deux paysans vaudois à l'exposition universelle de 1878, à Paris. Il eut un très vif succès. Quatre éditions en furent rapidement écoulées. Les dernières éditions, outre le voyage à Paris, contenaient la relation d'une course de nos deux compatriotes à Fribourg et à Berne, pentant le Tir fédéral.

En 1890, L. Monnet publia un nouveau récit intitulé: Favey, Grognuz et l'Assesseur à la Fète des Vignerons et à l'Exposition universelle de 1889 (illustrations de Ralph). Il retrouva la faveur des publications précédentes et, comme elles, eut plusieurs éditions, épuisées presque à leur sortie de presse.

plusieurs éditions, epuisees presque a local presse.

Après un tel nombre d'éditions, il ne nous paraissait ni opportun ni prudent de rééditer ces récits, tout grand qu'ait été leur succès. La constance et le nombre toujours croissant des demaudes nous fait changer d'avis. Quand donc le nombre des souscriptions sera suffisant pour assurer les frais d'une nouvelle édition, nous la publierons.

On peut adresser les demandes au Bureau du Conteur vaudois, ou à M. S. Henchoz, éditeur, Lausanne.

ONNA TRISTA BUIA

I-vo zau zu cognu « la Cagne » ? Se oï, n'ei pas fauta de vo zein dire long sû son compto. Se na, eh bin, tant mî por vo. Mâ vo ne sîdé petîtré pas commein lé zau zu mô.

« La Cagne » étai on grand diablo dé terropé qu'avai lé coûté d'onna grantiao époairanta et se l'avaï on avale-royaume compiaisein, pè contre n'amâvé pas l'idié, pas pi po se lavâ, craïo que l'e po cein qu'on lei desavé « La Cagne ».

Po schmarotzi onna gotta dé crique, dé piquiette au bin enco dé l'esprit dé vin qu'on bourlé, l'étai on tot fò; l'avai lou corniolon dro-

blliå aô tôt fein.

Ne sé, dein stu dieu mondo commein l'a fé, mâ adé este que l'a trova choqua a sé zerpions et quand même l'avai on pou pllie dé la guarantanna ne s'est-te pas mariolâ avoué la Rôse à Fifioule qu'on l'ai desai « la Grebetche ».

D'a premî cein n'allave pas si tant mau, la Cagne travaillive on boquenet, s'étai lava toté lé semanna on iadzo rappô ai draps dé laô lhî, né se soulâve pâ pî et la Grebetche lei apportave à pou pri ti lè dzo sé dizaôrhés à son marindou quand ye focheravé aô bin que raclliavé à la vegné, cà yé aobllîa de vo deré que l'iré on petit vegnolan.

Adon ein apri, quand la zu einverons on an di ménadzo, lo naturet, commein lou dit, a reprai lou déssus, et commein l'avaî quauqué pêcés dein sa quatzetta sé mé a ein preindré dé clliau torniôlé, tant quà regoûessî pé l'hoto. Ma fâ ne l'ei fasaï pas bio, la Grebetche l'a catzi la « puça dé gilet » dans son casaveinkâ, et la poûro Cagne a dû beiré dé l'idié.

Cî coumerce ne pouâvé pua martzi dinsé po la Cagne et l'a coumeinci à fére la guierra à l'hotô. Ma va-tau diabllo, lé la Grebetche qu'a zu lou dessus.

Du sti coup la Cagne a étâ fotia.

On iadzo que sa fenna fazaï la buï la Cagne avait étâ d'obedzi de colâ onna né, vo sidé praô, pro féré d'aô fû po tzauda lou linsu, et lou vésâ dessus lou buîon. Dé vé la mi-né, l'iré destra trista, rein à fifa, et adî pouesi dé l'idié cein ne lei allavé pâ, et l'eï preind l'einvia dé sé ganguelhi; ye preind onna cordetta, sé la passa au coû et attatze l'autro bet aô baton dâo buïon, pu fâ asseimbllian dé sé chetâ. L'eï est bô et bin restâ... et terîvé onna langua asse granta que clliaque à la Grebetche. Quand l'est arrevaîe lou matin po veiré se to allavé bein ye traôvé ma Cagne dein cé étâ et lei fâ:

- Vouaité-vâ mon gaillâ, se n'a pas mî aimâ

sé peindre que de côlâ la buïa!

Et l'a du reinvoyï lé fenné qu'étant veniâté po lavá lagya a fili do manda na Lud a Dzaquié.

del With an Court to him and a praquits.